

AVERTISSEMENT

Le “Trésor du Félibrige”, dictionnaire provençal-français de Frédéric Mistral, est absolument indispensable à qui veut écrire en langue provençale.

“Lou Pichot Trésor”, du R.P. Xavier de Fourvières, dictionnaire français- provençal, en est le compléternert. Il ne dispense certes pas de recourir au Trésor du Félibrige, mai il en est en quelque sorte la “clé”; en ce qui concerne le vocabulaire au moins. Pour les expressions, il est d’un moindre secours.

“La Clé du Trésor” se propose de mettre à la portée de la main et dans un minimum de temps, en facilitant les recherches, les expressions ainsi que les tours de syntaxe les plus spécifiquement provençaux.

Dans cette intention, nous avons converti ce qui, dans le dictionnaire de Mistral, nous intéressait le plus, en dictionnaire français-provençal, nous bornant, pour la partie française, à recueillir la traduction de Frédéric Mistral, en l’abrégeant parfois, et à classer cette matière suivant l’ordre alphabétique du ou des mots qui, dans chaque phrase, sont les plus importants.

Ainsi, pour: “A cheval donné on ne regarde pas les dents”, nous donnons à “La Clé du Trésor”: “Cheval donné on ne regarde pas les dents”(A), et: “Dents. (A cheval donné on ne regarde pas les)”

Nous avons fait pourtant des exceptions. Il nous est arrivé assez souvent d’adapter la traduction française de F. Mistral à une expression plus moderne, plus familière aussi, mais ayant le même sens. Ainsi, pour “empourta lou cat”, que F. Mistral traduit par: “Partir sans prendre congé”, “Décamper à la sourdine”, “Vider les lieux sans prévenir le propriétaire”, on trouve à “La Clé”: “Congé. (Partir sans prendre)” = “Empourta lou cat”; et: “Décamper clandestinement” = “Empourta lou cat”, et “Cloche de bois.” (Partir à la) “ = Empourta lou cat.

On s’apercevra de l’utilité de “La Clé” si l’on considère que, pour trouver au Trésor du Félibrige les expressions: “Partir sans prendre congé”, “- Décamper clandestinement”, “Vider les lieux”, il faudrait savoir qu’elles figurent sous le vocable “Cat”; mais c’est précisément ce qu’on recherche. Semblablement, on trouve au “Trésor” sous l’article “Basti”, l’expression: “A-t-on jamais vu un pareil scélérat” que F.Mistral a traduite de: “Quau m’a basti un gusas coume acò?”. “La Clé” donne: “Fichu un....pareil ? (Qui m’a); et même: “Foutu un....pareil ? (Qui m’a)”

Enfin, plus rarement, nous avons cru pouvoir appliquer à des faits actuels des expressions provençales créées pour les hommes de la terre, les marins, les artisans. Par exemple, nous avons appliqué à “Faire grève” les expressions “Leva man” et “Desbasta” ou “Desbasteja”, et, à “Faire la grève perlée”, “Faire molo”, toutes empruntées au Trésor.

Nous pensons qu’on voudra bien nous pardonner ces libertés prises au nom de l’efficacité et du “fonctionnel”.

J. R.